



LE BULLETIN DE PONSAS

Janvier 2019 - N°9



Le mot du maire

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux les plus chaleureux pour 2019.

Nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-même pour faire avancer les projets qui nous tiennent à cœur comme celui de faire revivre le commerce au village.

Vous trouverez à l'intérieur du petit journal un questionnaire. Vos réponses sont importantes pour la poursuite de ce projet.

Nous souhaitons vous rencontrer et échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 18 janvier 2019 à 19 h.

Amicalement

Marie-Christine Prot



Etat civil



Bienvenue à

Aby VANOVERSHELDE DIERYCKX
le 18 juin

Syanna et Lucia CACHET
le 3 octobre



Ils se sont dit oui...

Thierry DUFUS et Stéphanie MARGIER
le 24 mars

Éric BRIER et Carole VEYRAND
le 2 juin

Emilie BLACHON et Corentin CHARIGNON
le 16 juin

Gauthier BOIS et Karine DOCHER
le 18 août

Serge ARCET et Marie BARGE
le 21 décembre.



Ils nous ont quittés...

Yvette TRAVERSAZ le 17 janvier
Hélène PONSONNET le 26 octobre
Catherine MONNOT le 3 novembre
Jeannine CHAMBERT le 12 novembre

N

os associations en action

Le 16 décembre le vin chaud a réuni encore une fois les grands et les petits sur la place du village. Un moment convivial fort apprécié de tous !



Tout au long de l'année, les adhérents du club « les amis du Riverolles » s'adonnent aux jeux de cartes tous les mercredis. Plusieurs manifestations sont organisées et régalent les papilles de nos aînés. Inscription auprès de M^{me} Junique. Rendez-vous le 16 janvier pour l'assemblée générale et le 10 avril pour le concours de belote inter club.



Un début d'année sur les chapeaux de roues pour les élèves de notre petite école ! Piscine, cross, escrime, interview de Laurent Montagne auteur, compositeur, interprète et bien sûr spectacle intergénérationnel à la maison de retraite lors de la semaine bleue.



Le repas de fin d'année du CCAS a réuni bon nombre de Ponsardières et Ponsardiens. Un repas suivi d'une après-midi dansante et chantante (qui a permis de révéler quelques talents...) leur était offert. Ce fût l'occasion de partager un moment de détente, d'amitié et de bonne humeur.



Le sou des écoles est aussi très actif, le 26 octobre les enfants ont fêté Halloween et le 7 décembre le sou a organisé son marché de Noël où l'on pouvait acheter lumignons et sablés confectionnés par les enfants, l'indispensable sapin mais aussi se réchauffer avec les châtaignes et la soupe. Ce fut aussi l'occasion d'entendre chanter les enfants de l'école.

Les prochaines manifestations du Sou

- dimanche 13 janvier : matinée pâté/boudin
- samedi 9 mars : loto
- samedi 6 avril : chasse aux œufs,
- samedi 18 mai : concours de pétanque en doublette
- vendredi 28 juin : fête de l'école

Après le succès de leur bal Folk avec le groupe Faucon Folk, le comité d'animation organisera le samedi 6 avril un concert Jazz Manouche à l'église avec Belzaii.



Pour son 50^{ème} anniversaire la fête des potiers organisée par le comité d'animation s'est déroulée sous le soleil ! Les artistes sous les airs d'accordéon ont embelli le village de leurs œuvres à la grande joie des visiteurs.





a vie municipale



A la rentrée les élèves de CP/CE1 ont eu la joie d'accueillir un nouveau maître M. Salvatore PACE. Nous remercions à cette occasion l'équipe enseignante pour l'implication et la présence des élèves lors des commémorations nationales.

Un grand merci à M. Bernard Vincent, M. Philippe Tiffon, M^{me} Josette Bert et son époux Michel pour leur implication, leur travail et le temps passé pour nous émerveiller avec leur crèche illuminée.

Merci à leurs sponsors Ent. SAPET, GEDIMAT, COPRA, MORIN matériaux, DUMONTEIL, MYRIANE esthétique, Ent. BRUNO GRENIER, imprimerie FAUCHERY ainsi qu'aux dons des particuliers pour leur aide précieuse.



Une aire de jeux pour les jeunes enfants de 1 à 6 ans est en cours d'installation sur le toit de la nouvelle mairie. Cette aire de jeux comprend un ensemble avec toboggan, un cabanon et un jeu à ressorts. Le sol est équipé d'un revêtement caoutchouc amortissant pour les chocs.

L'année prochaine, une aire de jeux multisports pour les plus grands et les scolaires verra le jour sur le terre-plein au-dessus de la mairie.

Le coût total prévisionnel des deux aires est de 79.624€. Ces aménagements sont financés à 50% par le département et 25% par un fond de concours de la communauté de communes. Les 25% restant sont à la charge de la commune.

Un projet de sécurisation des piétons dans la traversée du village est en cours d'étude. Un contact a été pris avec la direction des territoires en charge du CD500 (nommée route des potiers, dans la traversée du village).

Il sera prévu sur le CD500 un marquage au sol, des dispositifs de protection et de signalisation.

La commune va déposer des demandes de financement début 2019.

La présentation des vœux 2019 se déroulera le **VENDREDI 18 JANVIER à 19h**. Nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié et faire connaissance avec les nouveaux habitants à la salle rurale d'animation.

L'équipe du conseil municipal souhaite aider à la création d'une association junior au sein de notre commune. Ce club accueillera les adolescents de 12 à 17 ans. Les ados concernés seront invités à une réunion d'information au cours du 1^{er} trimestre 2019 où ils pourront rencontrer les jeunes de la Motte-de-Galaure, commune qui possède un club jeune depuis 40 ans !



M^{me} le maire est fière des pompiers issus de Ponsas. Nous les remercions pour leur engagement au quotidien, leur dévouement, leur courage, leur ténacité.

Le piège à embâcles vous a déjà été présenté. Il s'agit d'un dispositif qui en cas de crue retiendra les troncs et branches d'arbres en amont du village. Le but est d'éviter d'obstruer les ponts. Les études préparatoires ont commencé et les relevés de géomètre auront prochainement lieu.



La vie pratique

- ✓ L'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport peut se faire sans acte de naissance comme justificatif, si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil. Pour savoir si votre commune de naissance est concernée : <https://ants.gouv.fr> ou rendez-vous en mairie. Si votre commune de naissance ne dématérialise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé. Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou sur www.service-public.fr
- ✓ Pour les élections des représentants au parlement européen le 26 mai 2019, les inscriptions seront possibles jusqu'au 31 mars 2019. A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin.
- ✓ Sportives, sportifs à vos baskets ! La communauté de communes organisera le 28 septembre 2019 son tout premier Raid multisports. Vous trouverez plus de renseignements dans notre bulletin de l'été !
- ✓ La MJC centre de loisirs de la Galaure vous propose d'accueillir les mercredis et les vacances scolaires vos enfants de 3 à 15 ans. Plus de renseignements sur mjcgalaura.jimdo.com, par mail : mjc.centredeloisirs.stvallier@gamil.com ou par téléphone au 04 75 23 79 63
- ✓ La « bourse au permis de conduire » lancée en septembre 2018 par la communauté de communes, permet aux jeunes de 15 à 25 ans de financer une partie de leur formation. La démarche est simple : remplir et déposer un dossier de candidature disponible à la communauté de communes ou sur www.portededromardeche.fr.
 - Signer une charte d'engagement avec Porte de Drôm'Ardèche et l'association ou la commune où le jeune devra réaliser 35 h de bénévolat
 - S'inscrire en auto-école
 - Réaliser ses 35 h de bénévolat
 - Obtenir son code de la route
 - Porte de Drôm'Ardèche verse l'aide de 250€ ou 500€, en fonction du niveau de revenu, à l'auto-école
 - Réaliser ses heures de conduite et passer son permis
 Une prochaine session aura lieu du 21 janvier au 1^{er} mars 2019.

- ✓ Besoin d'aide pour vos démarches et papiers administratifs ? M^{me} Charamel vous propose son aide bénévole. Vous pouvez la contacter au 04 75 03 50 56
- ✓ Le Sircotm vous propose un dépôt d'amiante lié. Ce service gratuit est uniquement réservé aux particuliers du territoire Sircotm. Les dépôts pourront se faire de 9h à 11h30 uniquement dans les déchetteries concernées :
 - Andancette et Mercuriol : 1^{er} samedi de chaque mois
 - St-Sorlin-en-Valloire : 2^{ème} samedi de chaque mois
 - Châteauneuf-de-Galaure : 3^{ème} samedi de chaque mois
 - Sarras : 4^{ème} samedi de chaque mois.
 Pour plus d'informations et conseils pour effectuer votre dépôt : Guillaume Croutel et Angélique Echinard au 04 75 03 87 87. Ou par mail : contact@sircotm.fr
- ✓ La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. La pollution atmosphérique est la 3^{ème} cause de mortalité en France (après le tabac et l'alcool), responsable chaque année de 48 000 décès prématurés et selon le Sénat de 70 à 100 milliards d'euros de coût pour la société. Au titre de ces actions, j'appelle tout particulièrement votre attention sur la combustion à l'air libre de végétaux, pratique qui reste répandue. Cette activité est fortement émettrice de polluants : particules fines (PM10 et PM2,5), hydrocarbures aromatiques polycyclique (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, elle contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne en période d'épisode de pollution. Je vous rappelle l'impérieuse nécessité d'utiliser des méthodes alternatives de traitement de déchets verts à savoir le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie. Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.



Infos pratiques

Numéros d'urgence

Pompiers 18
ou 112 (à partir d'un portable)

SAMU : 15

Hôpital de Saint-Vallier : 04 75 23 80 00

Urgences dentaires
dimanche et jours fériés :
04 75 40 82 82

Centres anti-poison :
Grenoble : 04 76 76 59 46
Lyon : 04 72 11 69 11

Numéros utiles

Mairie : 04 75 23 00 39
Ouverture au public :
Mardi et vendredi de 14h à 18h

Ecole : 04 75 23 10 82

Assistants maternelles :
04 75 23 28 61 - 06 73 64 73 03

Déchetterie de Sarras du lundi au samedi :
hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h
été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Loisirs

Office du tourisme :
04 75 23 45 33

Centre aquatique Bleu Rive :
04 75 23 18 99

Ciné Galaure :
08 92 68 05 93

Médiathèque :
04 75 23 32 02